



P.V. N°9

22/01/2026



**COMMISSION DE GESTION DES COMPÉTITIONS
ET DES REGLEMENTS DU DISTRICT
DU GERS DE FOOTBALL**

La Commission de gestion des compétitions s'est réunie le jeudi 22 janvier 2026 pour évoquer et prendre des décisions sur le système des coupes la saison prochaine et faire un point sur la fin de saison, tableau Montées/Descentes Saison 2025/2026.

Concernant les coupes départementales, il a été décidé de revenir aux anciennes formules : **« Élimination directe »**

- Coupe du Gers « Jeff Aucourt » :

→ OBLIGATOIRE pour toutes les équipes 1 (ou réserve pour les clubs de Ligue) engagées en Championnat du District.

→ FACULTATIVE pour toutes les équipes 1 qui évolueront en D4.

- Coupe Savoldelli :

→ Ouverte/facultative à toutes les équipes 1 de D2, D3 et D4 (ou réserve 1 pour les clubs de Ligue) engagées en Championnat du District.

- Coupe des Réserves "Jean Fourcade" :

→ Ouverte/facultative pour les équipes 2 ou 3 (D1 exclu)

- Challenge du District :

→ Ouverte/facultative. Ne concerne que les équipes D3 et D4.

Point sur les montées et descentes – Saison 2025/2026

<u>Tableau Montées / Descentes – Saison 2025 – 2026</u>				
<u>Descente ligue</u>	<u>D1 – 12 équipes</u>	<u>D2 → 16 équipes (2*8) → 12 équipes</u>	<u>D3 → 33 équipes (3*8 + 1*9) → 18 équipes</u>	<u>D4 → ? équipes</u>
0	1 montée en R3 – 2 descentes en D2	2 descentes de D1	7 descentes de D2	18
	3 montées de D2	3 montées en D1 – 7 descentes en D3	4 montées en D2	
		4 montées de D3	18 descentes en D4	
1	1 montée en R3 – 2 descentes en D2	2 descentes de D1	8 descentes de D2	19
	2 montées de D2	2 montées en D1 – 8 descentes en D3	4 montées en D2	
		4 montées de D3	19 descentes en D4	
2	1 montée en R3 – 3 descentes en D2	3 descentes de D1	9 descentes de D2	20
	2 montées de D2	2 montées en D1 – 9 descentes en D3	4 montées en D2	
		4 montées de D3	20 descentes en D4	
3	1 montée en R3 – 4 descentes	4 descentes D1	10 descentes de D2	21
	2 montées de D2	2 montées en D1 – 10 descentes en D3	4 montées en D2	
		4 montées de D3	21 descentes en D4	

Les règles sont notamment mentionnées à l'article 17 et 77 des règlements généraux et spécifiques du district du Gers.

Quelques points importants à souligner :

« Lorsqu'une équipe première d'un club descend dans une division où se trouve son équipe réserve, cette dernière est automatiquement rétrogradée.

En cas de descente de l'équipe première d'un club dans une division inférieure où se trouve déjà son équipe réserve, celle-ci, même si elle a obtenu le droit de monter sportivement, descend également d'une division ... »

« Si une équipe est rétrogradée administrativement, alors que son classement lui aurait permis d'éviter cette descente, cette rétrogradation sera considérée comme une descente supplémentaire à celles fixées réglementairement dans cette division. La place vacante ainsi créée sera comblée par une équipe issue de la division inférieure selon les critères définis dans ce présent règlement. »

« Pour les championnats seniors, il sera procédé aux accessions et descentes en fonction des descentes ou accessions en Championnat de Ligue ... »

« Pour combler les vacances des divisions supérieures, les équipes appelées à pourvoir ces vacances seront désignées parmi les équipes classées de la deuxième à la troisième place de la poule concernée par cette vacance, sans aucune possibilité pour les autres équipes classées à partir de la quatrième place de prétendre à l'accession en cas d'impossibilité d'accéder à la division supérieure par les équipes susvisées ... »

Le Gestionnaire

Stéphane MEAU

Le Président

Franck BRANA